

Championnats de France par équipes Interclubs Seniors 2022

Règlement de la Division Nationale 1 – 9, 10 et 11 décembre

- **Chaque équipe sera composée de 6 à 8 joueurs** (*entendre par joueurs : joueurs ou joueuses*) **maximum**, et ce pour toute la durée du week-end ; aucun remplacement ou rajout de joueur en cours de compétition ne sera autorisé.
- **Les joueurs doivent être régulièrement licenciés dans leur Club ou « rattachés » à ce Club** pour pouvoir disputer les Championnats de France par équipes de Padel 2022 : la date limite d'inscription des joueurs a été fixée au 15 mars 2022 pour les 6 joueurs brûlés des équipes 1 directement qualifiées pour disputer la Nationale 1 les 9, 10 et 11 décembre.
=> Aussi, les joueurs pouvant être alignés sur la « Fiche Equipe » sont :
 - Les 6 joueurs brûlés, déclarés en mars 2022
 - Tout joueur dont le classement au 15 mars est plus faible ou égal au 6^{ème} joueur de cette même liste (*rang numériquement plus élevé*), à condition :
 - Que ce joueur ait été licencié dans le Club au 15 Mars
OU
 - Que ce joueur ait été licencié dans un Club Tennis ou Tennis-Padel au 15 mars, et qu'il n'ait pris part à aucune rencontre par équipe pour le compte d'un autre Club.
- **Un capitaine, ainsi qu'un coach adjoint, peuvent être désignés par le Club lors de chaque rencontre** : ceux-ci doivent être licenciés FFT au moment de la rencontre (pas obligatoirement licenciés dans le Club concerné). Ils devront se présenter au JA 30 minutes avant le début de la rencontre (avec pièce d'identité et licence 2023).
- **La « Fiche Equipe » composée de 6 à 8 joueurs maximum**, sera communiquée par le capitaine à l'adresse suivante : padel@fft.fr.
 - ***Au plus tard le vendredi 2 décembre 2022 à 14h*** de manière à ce que les contrôles des licences et des classements puissent être effectués.
 - ***Attention : la liste sera toutefois modifiable jusqu'au vendredi 9 décembre à 10h, date et horaire définitifs de fermeture des listes. Passé ce délai, aucune modification de liste ne sera autorisée.***
- ⇒ **Le tirage au sort des Tableaux Dames & Messieurs aura lieu, au Club, le vendredi 9 décembre à 11h** (présence des équipes non obligatoire).
- **Le capitaine devra présenter au Juge-Arbitre la licence 2023** (Multi-raquettes ou Padel), ainsi que la **carte d'identité** de chacune des personnes inscrites sur sa liste. Concernant les joueurs ou coaches-joueurs, leur licence devra porter la mention « Compétition Autorisée ».
- **Lors de chaque rencontre, le capitaine constitue une équipe composée de 3 paires**, en choisissant donc 6 joueurs parmi sa liste. Les 6 joueurs, ainsi que le ou les coaches, doivent être présents physiquement et se présenter auprès du Juge-Arbitre.
Toute équipe ne pouvant présenter 6 joueurs au début de la rencontre sera déclarée WO.
- **Les paires sont ordonnées par ordre de poids**, la paire N°1 étant la mieux classée (poids numériquement le plus faible). A poids égal entre deux paires, le capitaine a le choix d'ordonner celles-ci comme il le souhaite.

- **Chaque match se joue au Format A, avec changement de balles au 3^{ème} set.**
- **La marque de balle utilisée est WILSON X3.**
- **Formule de la Nationale 1 Messieurs** (Championnat catégorisé en P 2000) :
 - o 16 équipes sélectionnées au poids sur toute la France métropolitaine
 - o Championnat disputé sous la forme d'un Tournoi Multi Chances : Tableau à départ en ligne à partir des 1/8^{ème} de finale avec rencontres de classement. Toutes les équipes seront classées de 1 à 16 à l'issue de la compétition
 - o Le Club vainqueur est déclaré Champion de France
 - o Les 4 Clubs classés 13^{ème}, 14^{ème}, 15^{ème} et 16^{ème} descendent en Régionale 1.
- **Formule de la Nationale 1 Dames** (Championnat catégorisé en P 2000) :
 - o 8 équipes sélectionnées au poids sur toute la France métropolitaine
 - o Championnat disputé sous la forme d'un Tournoi Multi Chances : Tableau à départ en ligne à partir des 1/4 de finale avec rencontres de classement. Toutes les équipes seront classées de 1 à 8 à l'issue de la compétition
 - o Le Club vainqueur est déclaré Champion de France
 - o Les 2 Clubs classés 7^{ème} et 8^{ème} descendent en Régionale 1.
- **Le début des rencontres est fixé à :**
 - o 14h, vendredi 9 décembre, pour les 1/8èmes de finale Messieurs
 - o 9h, samedi 10 décembre pour les 1/4 de finale Dames et Messieurs, et rencontres de Classement Messieurs
 - o Pas avant 14h, samedi 10 décembre pour les 1/2 finales et rencontres de classement
 - o 9h, dimanche 11 décembre pour la finale et rencontres de classement.

Conformément au Règlement, le Juge-Arbitre prendra toutes les dispositions nécessaires pour que les rencontres se jouent dans la journée.

- **L'ordre des matchs** pour chaque demi-journée sera tiré au sort au même moment que le tirage au sort des Tableaux Finaux, soit le vendredi 9 décembre à 11h. L'ordre des matchs pourra donc être complètement différent d'une demi-journée à l'autre. Chaque rencontre se déroulera sur une seule piste, avec application des temps de repos pour la journée du samedi.
- **Pour chaque rencontre, le capitaine devra remettre sa composition d'équipe au Juge-Arbitre 30 minutes avant le début des matchs.** Cette feuille de composition d'équipe comportera les noms des 6 joueurs ainsi que du Capitaine et du Coach adjoint.
- **Le capitaine ou le coach adjoint peuvent officier, à tour de rôle, au cours d'une même partie, mais ne peuvent en aucun cas coacher simultanément. Le coaching ne se fera que pendant les temps de repos.**
- **Si une équipe est déclarée WO ou disqualifiée lors d'une rencontre, ce WO ou cette disqualification ne vaudra que pour la rencontre concernée,** sauf décision contraire prise par le Comité des Championnats de France.
- **Tout joueur disqualifié lors d'une rencontre ne le sera que pour la rencontre concernée,** sauf décision autre prise par le Comité des Championnats de France (sanction disciplinaire).
- **Tout joueur abandonnant une partie au cours d'une rencontre pour raison médicale, devra présenter au juge-arbitre un avis médical l'autorisant à poursuivre la compétition.**
- La compétition sera valorisée en P 2000 : **seuls les joueurs ayant pris part aux rencontres marqueront les points. Dans le cas où une paire gagne son match par WO, les joueurs déclarés vainqueurs pour cette partie seront considérés comme ayant pris part à la rencontre** (au contraire des joueurs ayant déclaré forfait).

- **Tirage au sort des Tableaux :**
 - Il sera effectué par le Juge-Arbitre après la remise de toutes les Fiches Equipes.
 - Chaque équipe aura un poids déterminé par les 6 joueurs les mieux classés de la Fiche.
 - **Le Classement utilisé est le classement en vigueur au moment de la compétition (décembre 2022)**
 - **Tableau Dames :**
 - Les équipes seront ordonnées de 1 à 8 (à poids égal, un tirage au sort sera effectué par le Juge-Arbitre)
 - 3 groupes d'équipes seront constituées :
 - 1 et 2
 - 3 et 4
 - 5 à 8
 - TS 1 et 2 placées respectivement en bas et en haut du Tableau
 - Le tirage au sort du Tableau sera « dirigé » : placement des équipes groupe par groupe en évitant au maximum que 2 clubs d'une même Ligue ne soient dans le même quart de Tableau.
 - **Tableau Messieurs :**
 - Les équipes seront ordonnées de 1 à 16 (à poids égal, un tirage au sort sera effectué par le Juge-Arbitre)
 - 4 groupes d'équipes seront constituées :
 - 1 et 2
 - 3 et 4
 - 5 à 8
 - 9 à 16
 - TS 1 et 2 placées respectivement en bas et en haut du Tableau
 - Le tirage au sort du Tableau sera « dirigé » : positionnement des équipes groupe par groupe en évitant au maximum que 2 clubs d'une même Ligue ne soient dans le même quart de Tableau.
-